Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

Arrondissement de Nîmes

Mairie de

Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents ou représentés : 31
Quorum : 23
Secrétaire de séance : Florent GRAU

Séance du 23 avril 2026

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville pour sa séance d'installation du mois d'avril 2026, sous la présidence de Mme Pascale BORIES, maire.

Présents :

MM Mmes SANCIAUME, GALATEAU LEPERE, ZANIRATO, CLAPOT, ORCET, CHEVALIER, BONIFAY, DEMARQUETTE MARCHAT, SUFFET, BOUT, SALADIN, XOLIN, FERNANDEZ, TRI, BAYLE, TOULOUSE, ARTHUR, DUMAS FILLIERE, LIETARD, DESCLOUX (arrive à la question n° 1), GRAU, GOY, CAPRON (arrive à la question n° 4), GAVAZZI

Procurations :

M. CREPIN à M. ORCET
M. CARRY à M. ZANIRATO
Mme TORRES à Mme BORIES
M. DEKER à M. SANCIAUME
Mme BRUN à M. BONIFAY
M. DESCLOUX à Mme GALATEAU LEPERE
M. SINATRA à M. GRAU

Absentes excusées :

Mme NOVARETTTI
Mme BOCZKOWSKI

7 - OBJET : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – Désignation de représentants – Désignation du correspondant de la commune auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gard

Rapporteur : Mme CLAPOT

La loi a confié aux Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement un rôle de

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260428-N7-23-04-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

sensibilisation, d'information ainsi qu'une mission de développement de la participation de nos concitoyens sur toutes ces thématiques.
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard assure la promotion de la qualité architecturale et intervient en matière d'urbanisme, d'environnement et des paysages.
Aujourd'hui, il nous propose de désigner un correspondant du CAUE, pour un mandat de trois ans, dont les attributions seront les suivantes :

- invité aux manifestations du CAUE, ce correspondant sera amené s'il le souhaite à siéger au sein du Conseil à titre consultatif. Il pourra ainsi prendre une part active aux travaux de réflexion, et apporter son témoignage
- le correspondant bénéficiera d'une information permanente en matière d'environnement, de transition énergétique, de promotion du patrimoine au sens large et pourra solliciter le CAUE sur toutes les questions en la matière
- le correspondant pourra contribuer aux initiatives du CAUE, notamment par sa participation à un jury chargé de valoriser chaque année un certain nombre de projets en matière d'habitat, de protection de l'environnement et valorisation du patrimoine.

L'ensemble de ces actions conduites par le CAUE 30 a vocation à confronter des regards différents à travers des témoignages, des positionnements, des expériences qui permettront de mieux appréhender la réalité du territoire gardois et de réfléchir à son avenir.

En conséquence, je vous propose de bien vouloir désigner M. Pascal CREPIN, conseiller municipal délégué au Site Patrimonial Remarquable et au Suivi de la rénovation des monuments historiques en qualité de correspondant du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Gard.

ADOPTE A L'UNANIMITE
(2 abstentions : M. GAVAZZI, M. CAPRON)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 27 avril 2026.

Le Secrétaire de séance

Florent GRAU

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon - Gard

Mme le Maire

Pascale BORIES

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260428-N7-23-04-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026